

Assouplissements et allègements des restrictions

Lausanne, 04.02.2022 – **L’Eglise réformée vaudoise met à jour de manière continue les conditions pour mener ses activités de façon ouverte et en respect des normes sanitaires.**

Le Conseil synodal attire l’attention de toutes et tous sur le maintien du lien en bienveillance. Flexibilité, bon sens et cohérence restent à appliquer aux activités de l’EERV selon les concepts de protection édictés dans le document «cadre sanitaire des activités».

L’Eglise s’associe solidairement aux personnes impactées d’une manière ou d’une autre par le Coronavirus. Il reste primordial de rester ensemble en vigilance.

Nos 3 essentiels

- foi
- espérance
- amour

Nos 3 fondamentaux

- engagement
- solidarité
- entraide

Permanence et documents à votre service

- le service de permanence répond aux questions formulées par écrit auprès de celluledecrise@eerv.ch et la ligne téléphonique 021 331 21 54 est réservée aux urgences, merci de votre compréhension.
- les documents de synthèse utiles à votre activité sont régulièrement mis à jour dans les meilleurs délais

Contact médias

- Carole Delamuraz, responsable de l’Office information et communication de l’EERV
079 212 50 04, carole.delamuraz@eerv.ch